

# COMPTE RENDU

## COMITE DIRECTEUR

DES 20 ET 21 JUIN 2008

### ORDRE DU JOUR

Le 20 juin : 19 H /21 H

Présentation des participants : élus, DTN, secrétariat  
Rapport des commissions

Le 21 juin 2008 : 9 H/16 H

1. Election du Bureau directeur **vote**
2. Composition des commissions avec élection des Présidents **vote**
3. Point sur les licences
4. Point financier :
  - \_ Organisation : fonctionnement + comptabilité
  - \_ Point sur la convention d'objectifs MSJS
  - \_ Budget prévisionnel révisé : réduction budget **vote**
  - \_ Nomination des gestionnaires de lignes budgétaires **vote**
  - \_ Calendrier budgétaire 2008
5. Administration : CR du CD, affiliations
6. Présentation des travaux de la commission de révision des Statuts
7. Préparation CD 4 octobre à Paris :
  - \_ Statuts
  - \_ Stratégie pour prochaine olympiade
8. Rémunération des intervenants **vote**
9. Points d'information :
  - \_ Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
  - \_ Formations 2008 : nouveautés
  - \_ Commission vie associative : boîte à idées

Les participants sont accueillis par le Président.

Liste des présents : en pièce jointe

Il s'agit du 2<sup>ème</sup> rassemblement général à Nice des forces vives de la Fédération, offrant l'occasion de mettre physiquement en relation tous les intervenants et permettant de présenter les innovations dans l'organisation ainsi que l'avancement des travaux des commissions.

## **LA DTN** (Un directeur + 9 cadres d'état + 7 cadres fédéraux)

Le Directeur Yves Goueslain, qui fête ses 1 an de prise de fonction, ouvre le tour de table et laisse le soin à son équipe de se présenter (spécialités et missions).

## **LE SECRETARIAT**

Les derniers mois ont été marqués par :

- Des mouvements de personnel : départ de Virginie Romuald, recrutement de Marilyn Peirano en vue de son remplacement, et de Brigitte Marchese à la communication (gestion du site internet, mise au point de la documentation et suivi des CD).
- Une réorganisation des tâches : dont la reprise par Bettina Hamard du service de la gestion des licences
- Des projets de fond : la modernisation de l'outil informatique et la prise de licence en ligne qui doit être complètement opérationnelle en 2009

## **LES LIGUES**

- La représentation des présidents de ligues sera assurée alternativement par Bruno Ferry Wilczek (Paris Ile de France) ,Gaby Pucci (PACA), et Yves Dupin (Basse Normandie).
- - Intervenant : Guy Billon (Président de la ligue Aquitaine)

Le wagas festival (freestyle parapente) a eu lieu le dernier week-end de mai à la Dune du Pyla et a rencontré un grand succès

- Intervenant : Yves Gilles (Languedoc Roussillon)

3<sup>ème</sup> ligue par le nombre de licenciés, dont les 2/3 dans le kite, la ligue Languedoc Roussillon accueille 2 ou 3 nouvelles écoles par an. 3 nouvelles zones de pratique ont été ouvertes

Cap d'Agde a été le théâtre du Mondial du Vent qui a connu un grand succès

Sète accueille la finale en septembre.

## **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE** intervenant Jean Claude Messmer)

Cette Commission se dit à la recherche de contenu, de subventions publiques ou privées. Sa feuille de route lui semble insuffisamment définie pour remplir sa mission et la boîte à idées trop sporadiquement alimentée.

Une des solutions serait de créer, comme pour le kite, des liaisons « google group » à l'intérieur des différentes commissions en vue de favoriser les échanges et suggestions.

Rémy Kauffmann se félicite pour sa part de la mise en place d'un leader club et d'une vie inter-disciplinaire très active !

## **COMMISSION COMMUNICATION** (intervenant : Véronique Gensac)

2 objectifs prioritaires se dégagent :

- ☺ Une intensification de la circulation de l'information via le site internet, le magazine Vol Passion et la newsletter Nouv'ailes.  
Le n° 62 de Vol Passion est bouclé, le prochain devant sortir avant la Coupe Icare à St Hilaire et donc être diffusé avant le 8 septembre. Une réunion de coordination doit avoir lieu avant le 15 juillet à cet effet.  
Deux difficultés récurrentes sont signalées : la faiblesse de l'implication des rédacteurs potentiels et le manque de relais en parapente  
L'arrivée de Brigitte Marchese au sein de la communication, après le départ de Stéphane Malbos, devrait permettre une nouvelle approche et jouer un rôle de pivot dans ce domaine
- ☺ Un développement de la communication externe à travers une dynamisation de l'image de la Fédération et la recherche de partenaires
- ☒ PUBLICITE SUR NOTRE SITE INTERNET ET LE SITE DE BALISE METEO
- Tout le monde s'accorde pour ouvrir le débat sur cette opportunité d'augmenter les recettes (modalités à étudier)
- **PARTENARIAT PARTICULIER** (intervenant JC Bénintende)

Un partenariat pour l'instant confidentiel est en cours de signature pour le Kite. Son contenu sera dévoilé en septembre ; d'autres opportunités seront développer à l'avenir.

## **COMMISSION TECHNIQUE ET SECURITE** (intervenant Gaby Pucci)

Le représentant de l'APL insiste sur la nécessité d'intégrer la notion de transversalité entre les disciplines , dans ce domaine.

## **ESPACE AERIEN** (intervenant : Gérard Delacote)

Ce dernier attire l'attention sur l'arrêté concernant les drones et aéromodèles, et critique la discrimination injustifiée vis-à-vis de ces activités. Une action de lobbying est en cours auprès de la DAST. Une rencontre SIA (cartes, information aéronautique) est également prévue.

La phase de régionalisation du dossier des parcs nationaux est en cours.

## **COMMISSION ESPACES DE PRATIQUE** (intervenant Thomas Sénac)

Un avis a été demandé au CND et au CNK sur l'affectation de la part budgétaire « sites » les concernant. Par ailleurs, un courrier a été adressé aux ligues pour appel à projets d'investissement prioritaires « Sites » à soutenir. A souligner d'autre part, la nécessité de réduire les dépenses liées aux balises.

## **COMMISSION FORMATION** (intervenant Pierre Braëms)

Constituée depuis 2002 de la commission des écoles et les labels EFVL, celle-ci intègre désormais la participation de Philippe Marck, représentant les OBL au CD

Cette commission travaille avec les responsables régionaux de formation et les cadres techniques, essentiellement dans le domaine du parapente.

Des subventions pour la formation des cadres de formation ont été obtenues.

La complémentarité des disciplines est un facteur essentiel

## **COMITE NATIONAL DELTA** (intervenant : Cédric Estienne)

3 temps forts se dégagent dans l'actualité :

- Les championnats d'Europe en Autriche

- Les pré-mondiaux de delta à Laragne à compter du 24 juin
- L'inauguration du musée des ailes à Laragne le 21 juin avec une grande opération médiatique. Ce musée devrait s'ouvrir à d'autres disciplines et devenir itinérant. Relance sera faite au Bourget pour obtenir leur coopération active

### **COMITE CERF VOLANT** (intervenant : Hubert Dessaint, représentant le cerf-volant au CD)

Très impliqué sur la coupe Icare, Hubert Dessaint note une désaffection des jeunes pour l'acrobatique. Cependant la demande des offices de tourisme et diverses collectivités pour la mise en place de manifestations grand public (surtout le monofil) ne cesse de s'amplifier. Il est à déplorer l'absence de cadre technique dans cette discipline.

Par ailleurs, la coupe d'Europe en Hollande est en pleine préparation.

### **COMITE NATIONAL KITE** (intervenant Jérôme Sorrel)

Ce dernier, qui a été élu président du CNK en mars 2008, est aussi membre de la commission communication, le référent « association » au sein de la commission des écoles, et président de l'AKIF parisien

Constatation est faite que le Kite est un succès, l'objectif à ce jour est de renforcer la cohésion entre les différentes commissions pour une plus grande efficacité et de préserver ce sport de convoitises diverses...

### **COMPETITION KITE** (intervenant Jérôme Evrard)

Le kite comprend aujourd'hui une douzaine de « sous-disciplines », A noter que Classkite.com affiche une base de données sur les statistiques.

Objectifs :

- Augmentation de la prise de licences
- Dynamisation des clubs et équipes
- Elargissement des cibles
- Dé-élitisation de la compétition
- Développement de la vocation internationale
- Identification des vertus éducatives

Tendances :

Open distance (race) et vitesse (boom), le freestyle étant en baisse

Actions :

Logistique et formation

Structuration des règlements

Valorisation des championnats

Résolution du problème des comptages de points

Gestion des nouveaux formats (snowspeed, catafreestyle...)

Formation des arbitres et organisateurs

Développement à l'international via la FFVL

**COMMISSION DES ECOLES KITE** (intervenant : Jérôme Ferreri qui fait maintenant partie de la commission sécurité kite au sein du CNK) – OBL

12 professionnels en France font partie du réseau EFK ; ce rassemblement de moniteurs de kite travaille aussi en coopération avec l'école nationale de voile

J. Ferreri fait état d'une pétition rédigée par 60 professionnels protestant contre la dissolution de la commission des écoles menée par Henri Prieur. Il dénonce par ailleurs le boycott de l'information à son égard

Un vote intervient à la demande de Jérôme Ferreri : « êtes-vous d'accord avec la nouvelle composition de la commission des écoles de kite ? »

**VOTE SUR LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DES ECOLES DE KITE - VOTE NON PREVU A L'ORDRE DU JOUR, A BULLETIN SECRET, 22 VOTANTS**

**16 OUI – 1 BLANC – 1 NUL - 4 NON**

## **COMMISSION FINANCIERE** (intervenant Monique Lebertois)

Le rôle de cette commission est rappelé :

- \* vérification de la régularité des comptes et opérations financières
- \* suivi du budget
- \* dépouillement de la comptabilité analytique

Les dossiers en cours portent sur le Règlement financier et la procédure de consultation en matière d'appel d'offres, qui est en cours de finalisation

La commission devrait se doter sous peu d'un 3<sup>ème</sup> membre (Daniel Bélier, expert comptable)

Le Règlement Financier a été épuré . Il sera communiqué par email vers le 25 juin pour vote au prochain CD. Les modifications portent sur :

- Le chapitre 11 : licences
- Le chapitre 15 : informatique
- Le chapitre 411 : appels d'offres (la procédure varie selon les montants en jeu)

Quelques protestations s'élèvent contre la rigidité du système au quotidien.

La solution serait de privilégier la gestion « à l'engagement », plutôt que de renforcer la pression au niveau des consultations de fournisseurs.

Monique Lebertois revoit son document en tenant compte des remarques exprimées.

## **COMMISSION DES ASSURANCES** (intervenant Gérard Delacote)

Sites, pratiques, textes fédéraux et assurances :

Le message ci-dessous est destiné à toutes les personnes concernées par la rédaction et l'évolution des textes fédéraux et doit pouvoir être relayé par la commission des assurances , chaque fois que de besoin, pour tenter de corriger les incohérences existantes et, pour limiter à l'avenir les risques de créer de nouvelles incompatibilités entre nos textes et nos contrats d'assurance.

Selon Gérard Vieux, « nous relevons que parfois, des évolutions, mises à jour ou créations de textes fédéraux peuvent involontairement générer d'une part, des ambiguïtés, voire des

contradictions nuisibles à la clarté et la lisibilité des textes, d'autre part entrainer des incohérences, voire risquer des cas d'exclusion nouveaux au niveau des contrats d'assurance.

But et destinataires : alerter les responsables de commissions et tous les acteurs amenés à modifier ou produire des textes fédéraux sur la nécessité de vigilance très forte, en amont, sur l'incidence éventuelle des modifications et nouveautés apportées, par rapport aux garanties des contrats d'assurance fédéraux."

Cédric Estienne propose d'établir deux sortes de documents :

Des documents pédagogiques complets

Des documents plus généraux à destination des assurances

### **GRUPE DE TRAVAIL « HARMONISATION DES COTISATIONS »**

(intervenant Franck Izoard)

Ce projet doit aboutir et être voté en 2009 pour une mise en œuvre en 2010

A cet effet, une consultation transverse au sein du CD dans sa totalité est plus que souhaitée en coopération avec les représentants d'OBL, les représentants de clubs et de ligues, la DTN (Jacky Bouvard) et la commission des assurances (Gérard Vieux).

Un des paramètres essentiels sera la prise en compte de la concurrence, l'aboutissement étant sans doute une cotisation fédérale avec option « multi-activité ».

Le planning de travail pour l'année en cours se décline comme suit :

- mai/juin : constitution d'un groupe de travail
- juillet à septembre : 1<sup>ère</sup> phase de concertation générale par échanges d'emails
- lors de la Coupe Icare : présentation de toutes les idées collectées, quelles qu'elles soient
- CD du 4/10 : établissement d'une grille tarifaire
- octobre/novembre : 2<sup>ème</sup> phase de concertation sur l'étape ci-dessus
- 6 décembre : validation de la grille qui sera proposée à l'A.G. 2009

## **COMMISSION HAND'ICARE** (intervenant Jeff Fauchier)

Toutes les disciplines sont représentées au sein de cette commission à l'exception du delta, qui fera l'objet d'un développement futur et ce, pour des raisons budgétaires.

En effet, la conception de matériel adapté, la recherche de méthodes pédagogiques adéquates, les essais expérimentaux ainsi que la mise au point de conventions d'assurance appropriées représentent un coût élevé.

D'autre part, le partenariat avec Hobie Cat concernant l'adaptation des catakites est validé.

Le règlement médical en cours de finalisation sera présenté au CD du 4/10.

La partie concernant le parapente doit être terminée fin juillet afin d'être incluse dans ce même règlement.

## **COMMISSION DISCIPLINAIRE**

☺ Gaby Pucci évoque un conflit vieux de 6 ans entre la FFVL et le CDVL 06, conflit qui relève apparemment davantage du droit privé que de la commission disciplinaire. Quoiqu'il en soit, le recours à de hautes instances telles que le Ministère, en vue de sortir de l'impasse, serait à la fois très préjudiciable à la crédibilité de la Fédération et totalement inefficace.

☺ Yves Goueslain pointe du doigt l'incompétence de certains responsables lorsqu'ils sont saisis par l'Agence Française de lutte contre le dopage ! Il devient urgent de nommer des présidents actifs et disponibles, capables de remplir leur mission en temps et en heure

A noter qu'une liste des contrôlés « positifs » sera publiée dans le prochain numéro du magazine « Vol Passion ».

## **ELECTION DU BUREAU DIRECTEUR**

PRESIDENT : Jean Claude BENINTENDE

SECRETAIRE GENERAL : Pascal CANTENOT

TRESORIER /VICE PRESIDENT SITES ET ESPACES DE PRATIQUE : Thomas SENAC

VICE PRESIDENT FORMATION PARAPENTE : Pierre BRAEMS

VICE PRESIDENT DELTA : Cédric ESTIENNE

VICE PRESIDENT KITE : Jérôme SORREL

21 VOTANTS

15 OUI – 2 ABSTENTIONS - 4 NON

## **ELECTION DES PRESIDENTS DE COMMISSION ET COMPOSITION**

ELECTION DES PRESIDENTS DE COMMISSION ET MEMBRES (organigramme FFVL)

VOTE NUMERO 2 A BULLETIN SECRET 22 VOTANTS

suivant document Joint

18 OUI – 2 NULS - 2 NON

### **POINT SUR LES LICENCES** (intervenant Kevin Bonnenfant)

La phase 1 du projet de souscription en ligne de la licence a bien démarré : depuis le 10 mai 2008, 60 licences ont été vendues en ligne, représentant 6000 euros. La souscription du complément de licence sur le même modèle ne sera pas réalisable en 2008. Cette révolution informatique au sein de la Fédération reçoit unanimement des échos favorables !

Il est par ailleurs souligné la réticence des clubs à s'engager dans la vie associative...

### **PRESENTATION DU BUDGET** (intervenant Thomas Sénac)

Des efforts en matière de restrictions budgétaires sont demandés aux commissions car la Fédération enregistre un déficit de 40 000 euros. La subvention du Ministère a été moins élevée que prévu et diminuée de 9,50 %, la priorité étant accordée cette année aux disciplines olympiques.

Les affectations budgétaires du Ministère concernent principalement les sportifs de haut niveau et les publics cibles (jeunes, handicapés, femmes et cas sociaux). Selon les nouvelles orientations gouvernementales, les subventions ne sont plus accordées pour des budgets de fonctionnement mais uniquement pour le financement de grands projets (fonds dédiés).

Le vol libre est assimilé à une pratique de loisirs, donc non prioritaire aux yeux du MSJS. Cependant la FFVL a été félicitée sur sa bonne santé, les chiffres clés examinés par le Ministère portant sur l'équilibre des comptes, le nombre de licenciés et les résultats en

compétition.

La Fédération se situe dans une bonne moyenne nationale avec des fonds propres importants et des sportifs de haut niveau.

Pour l'année 2009, pas d'inquiétude particulière au niveau du Ministère : la même convention d'objectifs sera reconduite, le même nombre de cadres maintenus au service de la Fédération, la seule restriction intervenant sur le personnel administratif. Yves Goueslain souligne qu'un nouveau cadre d'état sera recruté en juillet au sein de la DTN et présenté au prochain CD à Paris. Il sera à mi-temps sur l'inter-ligue du quart nord ouest de la France et à mi-temps sur le cerf-volant.

Une vigilance particulière est demandée par Thomas Sénac aux responsables de lignes budgétaires :

- Précision dans l'affectation des lignes budgétaires
- Sérieux et anticipation dans la préparation

et ce, même si la communication, en juin seulement, de la convention d'objectifs pour l'année en cours, peut être un handicap dans la planification des actions à mener. Toutefois, l'aide de l'Etat ne représente que 500 000 euros, les recettes de la Fédération étant constituées par les cotisations des licenciés pour 1 million d'euros, 1 autre million d'euros étant collecté pour le compte des assurances. La visibilité et la marge de manœuvre restent donc confortables.

La solution pour l'avenir semble être la mutualisation des clubs sur des bassins précis, en vue de l'obtention de subventions décentralisées.

Le service Comptabilité est présenté par Stéphanie Devcich qui insiste sur la nécessité pour tous de respecter les procédures établies :

Notes mensuelles de remboursement de frais, demandes de subventions, précision des codes d'imputation analytique. L'état des dépenses est communiqué trimestriellement aux responsables de lignes budgétaires mais peut l'être plus fréquemment, à la demande.

**BUDGET PREVISIONNEL REVISE : VOTE NUMERO 3 A MAIN LEEVE - 22 VOTANTS**

Suivant document joint

**22 OUI**

**NOMINATION DES GESTIONNAIRES DES LIGNES BUDGETAIRES : VOTE NUMERO 4 A MAIN LEVEE**

**22 VOTANTS**

suivant document joint

**19 OUI – 3 ABSTENTIONS**

**APPROBATION DU CR DU CD DU 28 MARS 2008 : VOTE NUMERO 5, A MAIN LEVEE, 22 VOTANTS**

**20 OUI – 2 ABSTENTIONS**

**COMMISSION REFONTE DES STATUTS ET DES REGLEMENTS**

(intervenant : Christian Chevalier)

S'ajoutent aux membres déjà présents dans cette commission : Stéphane Vieilledent, Bertrand Burloù, Gérard Delacote

Les 2/3 des personnes présentes ou représentées à une A.G doivent être favorables à cette révision.

L'objectif du jour est de dégager un consensus au sein du CD pour examen d'un projet au cours du CD du 4/10. En décembre 2008 sera organisée une 1<sup>ère</sup> A.G extraordinaire et une 2<sup>ème</sup> éventuellement 15 jours après si le quorum n'est pas atteint.

Les propositions portent sur :

- La limitation de la représentation des OBL dans les instances dirigeantes à 20% pour les assemblées générales : 5 pouvoirs maximum par club, OBL ou pour les présidents de CDVL ou de Ligue
- Agrément et affiliation par le BD plutôt que par CD
- 3 représentants de l'APL au CD qui comprend par ailleurs 25 membres élus
- La transformation de l'APL en APL/CDVL

- Réduction du nombre de membres au CD (du fait notamment des frais de déplacements élevés : 97 000 €/an), soit : 20 membres + 1 représentant de l'APL au Bureau + Présidents de commissions
- Priorité accordée à la présence d'un représentant du handisport
- La parité homme/femme
- La suppression de la limite à 2 mandats du Président
- Reconnaissance des comités nationaux d'activité avec un mode de désignation de ses membres qui peut faire l'objet de modifications approuvées par le CD
- Modification des quorums : un tiers des membres présents ou représentés (suppression de l'exigence d'un tiers des structures)

Deux points spécifiques méritent également attention :

- Les statuts proposés, dans la lignée de ceux actuellement en vigueur, ne comportent pas d'article sur la révocation des BD et CD, alors que cette question fait partie des dispositions obligatoires des statuts types présentés par le ministère.
- Est-ce que la proposition suivante ferait suffisamment consensus pour être incluse dans les statuts modifiés, ou doit-on la réserver à un vote optionnel lors de l'AGE ?

### **2.3.5. Révocation**

*L'assemblée générale peut mettre fin au mandat du comité directeur et de son président avant son terme statutaire par un vote intervenant dans les conditions ci-après :*

◆ *l'assemblée générale doit avoir été convoquée à cet effet suite à la demande de membres représentant le tiers des voix ;*

◆ *les deux tiers des membres de l'assemblée générale doivent être présents ou représentés ;*

◆ *la révocation du comité directeur doit être votée à la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs.*

*En cas de révocation, le président convoque une assemblée générale électorale au plus tard dans les deux mois qui suivent. Dans l'attente de la nouvelle élection le comité directeur expédie les affaires courantes.*

Dans les conditions de révocation du CD : il convient d'éviter 2 écueils : un risque d'instabilité en cas de trop grande rigidité et un manque de crédibilité auprès du Ministère en l'absence de garde-fous sérieux.

Dans le règlement intérieur, version 5-3, seules les commissions statutaires sont développées.

Faut-il faire apparaître la totalité des commissions actuellement en fonctionnement, ou réserver cette nomenclature au site Internet de la fédération ?

Cédric Estienne propose d'abaisser dans un premier temps le quorum à 50 % afin de faciliter la procédure de révision des statuts, la motivation des membres sur ce projet étant défailante !

Par ailleurs certaines dérives (notamment dans le kite) méritent d'être rectifiées :

Les licences « volant » et « à l'année » devraient être réservées à l'Associatif (et non aux OBL) ( à inscrire dans les options de la révision)

D'autre part, l'évolution périodique de la Charte des Ecoles doit stipuler que les OBL ont l'obligation de se conformer annuellement aux exigences du Label pour être autorisées à délivrer des licences élèves.

Christian Chevalier amendera son texte de proposition en vue de la prochaine réunion téléphonique du BD avant présentation au CD du 4/10 à Paris.

Le Ministère devra disposer de ce document début septembre impérativement !

### **CD DU 4 OCTOBRE A PARIS** (intervenant J.C Bénintende)

Un nouveau projet politique est en préparation pour la prochaine Olympiade. Le document établi il y a 3 ans sera ré-expédié pour un nouvel examen et présenté à l'A.G. 2009

D'autre part, l'attention est attirée par le Président sur la nécessité pour les membres de confirmer au plus tôt leurs réservations d'hébergement et de restauration.

### **REMUNERATION DES INTERVENANTS** (intervenant Christine Cessio)

Il s'agit d'une proposition de grille de base négociable, faite par la DTN pour le compte de la FFVL , et qui sera en vigueur en 2009 (avec possibilité d'indexation) :

Tarif de base formateur, entraîneur, juge	:	130 €/jour
Supplément pour la responsabilité d'une session	:	200 €/jour
Soutien logistique (navette, bateau, assistant...)	:	entre 50 et 100 €/jour

Il se pose le problème du défraiement des bénévoles, le recours au Cesu n'étant pas permis

**REMUNERATION DES INTERVENANTS : VOTE NUMERO 6 A MAIN LEVEE :- 22 VOTANTS**

Suivant document joint

**22 OUI**

## **LIGUE SUR LA PROTECTION DES OISEAUX** (intervenant Thomas Sénac)

Certaines pratiques sportives peuvent empiéter sur des réserves naturelles ou zones de chasse. Une convention pacifique de sensibilisation réciproque est en cours entre la Ligue de Protection des Oiseaux et la FFVL. Il s'agit d'une convention cadre au niveau national, à laquelle participent Stéphane Vieilledent et Gérard Delacote.

## **FORMATIONS 2008** (intervenant Christine Cessio)

La tendance est à la décentralisation (voir document récapitulatif de la DTN)

## **CONCLUSION**

16 H : Clôture des débats et remerciements par Pascal Cantenot

Pascal Cantenot clôt cette réunion en remerciant les participants et les nouveaux élus. Il se félicite du nouvel élan amorcé dans le fonctionnement. Il confirme que les CD doivent être des lieux d'échanges constructifs et générer, également entre les sessions, une circulation de l'information au sein de ses membres, idée soutenue par Véronique Gensac.